

# LA SEMAINE LYONNAISE.



Samedi 23 Octobre 1819. (N.° 4.)

GAZETTE UNIVERSELLE DE LYON, COURRIER DU MIDI.

Tel est le titre d'un nouveau journal dont on a publié le prospectus ces jours derniers. Si nous l'annonçons ce n'est point pour le critiquer; nous voulons seulement dire ce que sera le nouveau journal et ce qu'est le nôtre. D'après son prospectus, la gazette sera entièrement consacrée à la politique; les arts, les sciences, les spectacles et les événemens de la ville n'y trouveront point de place. Notre feuille, au contraire, s'occupe et s'occupera sans cesse de tout ce qui peut intéresser la cité, et deviendra par le fait son seul journal. Les amis des sciences et des arts, les nombreux amateurs de spectacles, de nouvelles littéraires et anecdotiques sont un peu las de politique, et surtout de la politique lyonnaise; nos publicistes ne sont-ils pas tous à Paris? n'est-ce pas là le foyer des grands intérêts de la France!... Toute influence sur les opinions ne peut venir que du lieu où les ambitieux et les intrigans ont établi leur camp, leur citadelle, leurs redoutes. Nous autres provinciaux, occupés de notre commerce plutôt que de régenter l'état, nous voulons être amusés, et nous rions des querelles qui viennent d'en haut.

Voilà donc à Lyon quatre journaux, y compris les petites affiches. Pourront-ils se soutenir?... Nous en doutons: on encourage trop peu les entreprises de ce genre. Le journal de Lyon préparera-t-il son oraison funèbre?... La gazette universelle de Lyon sera-t-elle d'une assez forte constitution?... La *semaine* elle-même se soutiendra-t-elle? Le public jugera, nous nous soumettons à sa décision; mais en attendant nous donnerons la plus grande variété à notre feuille. Tout sera de notre ressort, hors la politique: sous peu nous la ferons paraître deux fois par semaine. Nous recevrons les articles de tout genre qui intéressent l'*Agriculture*, le *Commerce*, les *Sciences* et les *Arts*. Nos abonnés n'auront rien à payer pour les annonces qui les concerneront personnellement.

— On nous a écrit pour savoir si l'article que nous avons publié dans notre dernier numéro, sur un événement passé à la Guillotière était de notre fait; nous déclarons que NON, et qu'il nous a été communiqué. Nous profitons de cette occasion pour prévenir nos lecteurs que nous insérerons avec impartialité les réclamations qu'on nous adressera, fussent-elles même une récrimination de nos articles.

## TRAVAUX PUBLICS.

Nous avons promis à nos Lecteurs de leur indiquer les travaux dont on doit s'occuper, à dater du premier Janvier 1820, et qui après avoir été arrêtés par le Conseil Municipal de notre Ville, dans sa session du mois dernier, sont en ce moment soumis à l'approbation du ministre de l'intérieur; nous tenons notre parole; en voici donc la liste:

- 1°. La construction d'un quai ou port, depuis l'extrémité de la terrasse de l'Archevêché jusqu'au Pont-Volant.
- 2°. La construction d'une petite arche en pierre ou égout, sur le canal qui reçoit les eaux provenant de la descente du Chemin-Neuf.
- 3°. L'acquisition et la démolition de la maison Gabet, Port St-Jean, de manière à faire disparaître, ou tout au moins

adoucir la pente de cette partie du quai: on mettra en même temps à découvert le nouveau Palais de Justice qui n'est point achevé.

- 4°. L'acquisition et la démolition de la maison joignant celle des Hôpitaux, au tournant de la rue St-Côme, afin de prolonger l'élargissement de cette rue jusqu'à la place de l'Herberie.
- 5°. L'acquisition et la démolition de la seule maison faisant l'angle de la rue des Orfèvres, de la rue de l'Orangerie et de la rue des Bouquetiers, afin d'élargir le passage pour aller de la place de l'Herberie, soit à la petite rue Mercière, soit au quai de Villeroi; ce qui en ce point complètera, pour la facilité et la sûreté des communications, l'avantage déjà obtenu par la démolition de la maison des Hôpitaux au passage St-Côme.
- 6°. L'acquisition des Emplacemens et des Barraques construites en face du théâtre des Celestins. En les démolissant on agrandira la place et on l'a rendra plus régulière.
- 7°. Une Fontaine publique sur la place ci-devant de la Déserte, aujourd'hui de Sathonay.
- 8°. Projet de réédification sur la place de Belle-Cour, de la Statue équestre colossale, en bronze, de Louis-le-Grand.

On ajoute que la rue de Bourbon, qui doit aboutir de Pérache en face de la rue St-Dominique, va se continuer. — Que la rue Sala doit se prolonger jusqu'à la Saône, en traversant l'Arsenal. — Qu'on va construire une très-belle façade à l'école vétérinaire, en face de la vaste caserne de Serin. — Que la grande allée de Pérache doit être pavée au milieu, dans le genre des grandes routes qui aboutissent à Paris, etc.

Dans de prochains articles nous parlerons d'une foule d'embellissemens qu'il conviendrait de faire à Lyon, et auxquels sans doute on n'a pas encore pensé. L.

## ACADÉMIE ROYALE DE LYON.

L'académie propose pour 1820, les sujets de Prix suivans:

- 1°. « Quels sont les avantages et les inconvéniens respectifs des hôpitaux et des secours distribués à domicile aux indigens malades? Quelles améliorations pourrait-on introduire dans le régime actuel des établissemens de cette nature? »
  - 2°. « Eloge du père Ménétrier. »
- Chacun de ces deux Prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.
- 3°. Prix fondé par M. Christin, et reconstitué par M. de Ruolz.

« Déterminer, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, la nature des émanations insalubres qui s'exhalent des marais, le mode de leur formation, et la manière dont elles altèrent ou infectent l'air atmosphérique. »

Ce Prix, dont le sujet est remis au concours, sera une Médaille d'or de la valeur de 600 francs.

Tous les Ouvrages doivent porter en tête une devise ou épigraphe répétée dans un billet cacheté, contenant les noms, qualités et demeures des Auteurs.

Ils doivent être envoyés, francs de port, avant le 30 juin 1820, à M. Mollét ou à M. Dumas, secrétaires, ou à tout autre membre de l'Académie.

Les Prix seront décernés en séance publique, le dernier mardi du mois d'août 1820.

A la même époque seront distribués les Prix d'encouragement fondés par M. le Duc de Plaisance, et destinés aux Artistes qui auraient fait connaître quelques nouveaux procédés avantageux pour les manufactures Lyonnaises; tels que des moyens pour abaisser le prix de la main-d'œuvre, pour économiser le temps, pour perfectionner la fabrication, pour introduire de nouvelles branches d'industrie, etc.

Les Artistes qui veulent concourir, peuvent s'adresser, dans tous les temps, à M. Mollet ou à M. Dumas, secrétaires: ou à MM. Cochet, Eynard, Regny et Artaud, composant la Commission spéciale chargée de recueillir les nouvelles inventions et les procédés utiles.

AVIS TRÈS-IMPORTANT.

LA VALISE IATRIQUE.

Qu'on l'art d'exercer la médecine d'une manière sûre, facile, prompte, agréable et à la portée de tout le monde.

Messieurs,

Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre feuille hebdomadaire l'annonce suivante; le public vous en saura d'autant plus gré, que ma découverte intéresse essentiellement la société et l'humanité souffrante. Elle datera, je l'espère, dans les annales de la postérité.

J'ai donc l'honneur d'annoncer aux Lyonnais mes compatriotes, qu'après avoir voyagé pendant 20 ans dans les cinq parties du monde, et fréquenté les écoles de médecine les plus célèbres, telles que celles de Paris, de Pékin, de Congo en Afrique, où j'ai vu le célèbre Mungo-Parck de Diemen, dans la nouvelle Hollande, et d'Acapulco en Amérique; qu'après avoir fait des recherches chez les Illinois, les Groënländais, les Kamschat-Kades, les Tartares Usbeks, les Mingréliens, les Indous, les Perses, les Turcs, et les Arabes, j'ai trouvé enfin le moyen de réduire la médecine à l'état d'un art mécanique, c'est-à-dire, que par des instrumens aussi ingénieux que commodes et positifs, l'homme même le plus ignorant peut reconnaître clairement la nature d'une maladie quelconque, et la guérir, comme dit le fameux proverbe si souvent en défaut, *tuto, cito et jucundè*.

Ah! que l'envie et l'ignorance ne disent plus maintenant que la médecine est une science hypothétique et vaine; elle sera désormais, grâce aux machines que j'offre aux vrais connaisseurs et estimateurs du mérite, un art aussi exact, aussi sûr que celui de l'horloger, et bien plus certain encore que la chirurgie dont on vante tant l'infailibilité, et qui en a si peu, que d'illustres professeurs n'ont pas même pu reconnaître naguère la fracture de la clavicule qu'une chute avait occasionnée en cette ville à un de leurs savans confrères de Montpellier; et qu'un autre chirurgien d'une grande ville prit une bosse pour un anévrisme de l'artère *scapulo humérale*. On ne commettra point de semblables erreurs au moyen de mes instrumens qui sont au nombre de 11 renfermés dans une caisse que j'ai nommée *valise iatrique* ou médicale. Ainsi sera démenti le proverbe impertinent qu'on a fait contre les médecins, *experientiam per mortes agunt*.

Voici en quoi consiste ma valise.

*Instrumentus explorateurs.*

1. *Le Speculum oculi*, (miroir de l'œil) inventé par un kalmouk, au moyen duquel on reconnaît toutes les maladies de cet organe, et l'on distingue même jusqu'aux plus petites ramifications des 2.<sup>e</sup> et 5.<sup>e</sup> paires de nerfs.
2. *Le Speculum auris*, (miroir de l'oreille) inventé par Moïse, et que M. Fabre d'Oliveta retrouvée dans le livre du *Sepher*, qui est la vraie Bible Chaldaïco-Hébraïque;

instrument dont ce savant se sert avec tant d'habileté pour rendre l'ouïe et la parole aux sourds et muets.

3. *Le Speculum oris*, (miroir de la bouche) inventé par un célèbre dentiste de cette ville, pour reconnaître l'état des dents et de la bouche.
4. *Le Speculum uteri*, (miroir de \*\*\*) que l'illustre docteur Recamier, de Paris, a imaginé, et au moyen duquel on reconnaît si une femme est atteinte d'un cancer mortel: mais d'après mes perfectionnemens, on saura si une femme est enceinte d'un garçon ou d'une fille, et même si elle est fidèle aux lois de l'hyménée.
5. *Le Speculum ani*, (miroir de \*\*\*, perfectionné par un Turc, d'après celui qui est gravé dans *l'armamentarium* de Scultet. Cet instrument sert à reconnaître les fistules et autres maladies du siège; on l'employait à Rome dans les tribunaux de l'inquisition pour juger du crime qui fit engloutir les trois villes dont la mer Morte couvre les décombres.
6. *Le Stéthoscope*... invention récente du docteur Laënéc de Paris, espèce de porte-voix qui, étant appliqué sur la poitrine, le cœur, ou le ventre d'un malade, et à l'oreille du médecin, transmet à celui-ci, par une *Auscultation médiate*, la réponse du malade, qui devient pectoriloque, cordiloque et ventriloque, et lui fait connaître les affections organiques de ces parties.
7. *Le Katoskope*, (qui regarde intérieurement) c'est la machine la plus étonnante que le génie de l'homme ait pu inventer, (*J'en suis l'auteur*) Avec cet instrument appliqué sur une partie quelconque du tronc, on voit aussi clairement tout ce qui s'y passe (au physique comme au moral) que si cette partie était à découvert et empreinte de traits caractéristiques. Ainsi, par exemple, l'estomac est-il malade? le médecin applique son Katoskope, et aperçoit aussitôt de la bile, des vers ou des alimens non digérés. Un malade est-il à la diète? on peut s'assurer s'il a suivi la prescription. Un poison a-t-il été avalé? on en reconnaît aussitôt la nature. Enfin, si le malade ne peut ou ne veut point parler, le Stéthoscope étant dès-lors inutile, le Katoskope le remplace, et il lui est si supérieur, que ces jours derniers un docteur très-estimable poursuivant avec le Stéthoscope un gaz qui roulait dans les intestins, en perdit la trace; mais bientôt, armé du Katoskope, il le découvrit dans l'intestin cœcum où il s'était retranché, et le docteur, en lui donnant la chasse, guérit son malade d'une colique flatulente mortelle.

Jugez de quelle utilité sera encore mon instrument, pour découvrir les crimes, les conspirations, les coupables, et connaître deux choses qui jusqu'à ce jour ont été si secrètes! Le fond du cœur des courtisans et des belles. Ah! Messieurs, quelle invention! ne mérité-je pas d'être assis au sommet de la roue de fortune?

*Instrumentus curatifs.*

Voici la deuxième classe de mes instrumens non moins essentiels pour la santé du genre humain.

8. Instrument pectoral et pneumatophysique, ou pipe anti-pulmonique, pour guérir les maux de poitrine. On le trouvait jadis chez le sieur Berge, ferblantier, rue du Bois, n.º 84; mais je l'ai beaucoup perfectionné.
9. Le sangsue mécanique, inventé depuis peu par le docteur Sarlandières, et qu'on a vu à l'exposition du Louvre, le mois dernier. Cet instrument remplace les sangsues, et donne la mesure du sang que l'on veut extraire: il se fabrique à Paris, chez M. Dumotiez, rue du Jardinnet, n.º 2; mais, au moyen des corrections

essentielles que j'y ai faites, on n'extrait que le mauvais sang seul, et sans même que le malade s'en aperçoive.

10. *Le Sphygmomètre*, (Mesureur du pouls) espèce de pendule ingénieux, en usage au Pérou, pour connaître combien de pulsations donnent les artères dans l'espace d'une minute. Le pyromètre de Wedgevoed et le *Fébrimètre*, de l'invention du chinois Chan-yu, forment, avec le premier, tout l'appareil pour juger des fièvres.

11. Enfin, une machine à vapeur, portable, avec laquelle un malade peut prendre des bains vaporeux secs ou humides, et des douches dans sa chambre, et même dans son lit; c'est un charmant éolipile, monté sur un trépié antique: ce sera un meuble aussi élégant dans un salon, qu'indispensable dans le ménage; car on sait, d'après l'excellent opuscule d'un de nos compatriotes, que les bains de vapeurs guérissent au moins 60 espèces de maladies, et notamment les vapeurs, les laits répandus, la goutte, la paralysie, l'hydropisie, la maigreur, l'embonpoint, la colique, la fièvre muqueuse, et même la stérilité, tant la médecine atmi-diatricque a fait de progrès!

Je me propose de faire une autre espèce de machine à vapeurs qui s'adaptera parfaitement aux parties que l'on veut *vaporiser*, et que l'on portera sous les vêtements comme un bonnet, un corset, un caleçon, des bottes ou des pantouffles.

Tels sont les onze instrumens que j'offre au public, et au moyen desquels, toute personne un peu adroite pourra désormais exercer la médecine avec un succès incontestable. On n'aura besoin d'autres connaissances préliminaires que celles contenues dans un petit livret de ma composition, que je vends pour la somme modique de 25 centimes.

Mes ateliers, quoique bien montés, ont déjà peine à suffire à toutes les demandes que l'on m'adresse; cependant je puis servir avec promptitude mes commettans.

ALOPEX,

Rue de la Lune, n.º 20, à l'enseigne de la mort qui trompe.

P. S. Je tiens encore des seringues harmoniques qui, lorsque le piston est mis en action, font entendre un air mélodieux à boire; une complainte, ou tout autre, au choix des amateurs; des pompes *pyouliques* pour extraire le lait des seins engorgés; des *trixtères* ou épilatoires à l'usage des dames qui ont des moustaches, comme aussi toute espèce de pièces anatomiques postiches, qui s'adaptent parfaitement aux parties défectueuses du corps, et qui les corrigent à s'y tromper. Telles que yeux, oreilles, dents, nez, seins, bras, mains, jambes, gras de jambes, cuissards, hanches: le tout à juste prix.

Enfin, Messieurs, pour couronner mes inventions, je prends date (et pour cause), en vous prévenant que je vais adapter la pompe à feu ou machine à vapeur, à l'enseignement mutuel, où par les moyens d'une chaîne à la Vaucanson, les yeux, la langue et les mains des élèves seront mis en mouvement d'une manière uniforme, et tout à fait extraordinaire.

#### A Messieurs les Rédacteurs de la Semaine.

Vous ne refuserez pas, Messieurs, d'admettre une juste réclamation contre le premier paragraphe de l'article *variétés*, inséré dans votre feuille du 16 de ce mois. L'auteur de cette diatribe injurieuse au corps respectable et honoré de la médecine, ne peut être un médecin, mais j'ai de fortes présomptions pour croire qu'il a été rédigé par le fils posthume d'un de nos anciens confrères. Au surplus, quel qu'il soit, c'est toujours une dérision jetée impertinemment sur cette portion de la société si utile aux hommes, et qui sacrifie généreusement sa santé, sa vie et sa fortune au soulagement des semblables. Je ne craindrai point même de passer pour suffisant, lorsque je citerai pour exemple la faculté de Lyon. Où voit-on en effet

plus de lumières, de zèle et de désintéressement? notre école de chirurgie n'est-elle pas une des premières de l'Europe? n'avons-nous pas des consultations gratuites, un dispensaire, des œuvres de miséricorde et de maternité? Jamais s'est-on plaint d'un manque de zèle? Vraiment il serait à désirer que la fièvre jaune d'Espagne se montrât ici, et nos détracteurs verraient alors ce que peut la médecine dont ils se plaisent tant à dévoiler les ridicules. Au surplus, j'en appelle au témoignage de nos concitoyens, et l'on sera convaincu qu'il n'est peut-être aucune ville de France où la médecine soit plus considérée et surtout plus employée qu'à Lyon. Au moins 200 de mes confrères y vivent honorablement, et tous les jours notre corps se recrute; ce qui est une preuve matérielle de ce que j'ai avancé.

BONNET,

de Nuys, près Beaune, rue tête de  
Mort, n.º 80, à Lyon.

#### GRAND THÉÂTRE.

Jeudi dernier, on a donné la première représentation d'*Edmond et Caroline*, opéra de M. Marsollier, musique de Kreubé. Les journaux de Paris en firent tous, dans sa nouveauté, un grand éloge, justifié par de nombreuses représentations. Nous nous dispensons d'en faire l'analyse. Boucher a bien saisi la brusquerie d'un mari qui a juré de déshériter son neveu, marié sans son consentement; mais il serait difficile de résister aux tendres sentimens de l'épouse d'*Edmond*, rôle joué pas M.lle Folleville avec tant d'intérêt et tant de finesse; Auguste, dans celui du neveu, la seconde avec assez d'avantage. La musique nous fait regretter que le poème n'ait pas été confié, du vivant de Marsollier, à Dalayrac, son digne collaborateur, celle de Kreubé nous parut un peu froide, mais assez bien adaptée à ce sujet. Peut-être prendra-t-elle plus de couleur à la seconde représentation: néanmoins le public a paru satisfait de l'ensemble de cet ouvrage.

#### TRIBUNAUX.

Le 15 de ce mois, le Tribunal de police correctionnelle de Lyon, a jugé les nommés Arnoux et Sambre, accusés de larcins et filouteries.

Voici le fait qui a donné lieu à l'accusation.

Lors de l'une des premières représentations données au grand théâtre de cette ville, par M.lle Fanny Bias, et dans l'un des entr'actes, l'on entendit tout-à-coup au parterre une voix qui cria: au voleur! La foule s'approche, et l'on voit un individu fort bien vêtu, lunettes sur le nez, jeune, d'une figure intéressante, tenu par un gendarme, et conduit précipitamment hors de la salle; on s'informe: l'on se demande quelle peut être la cause de cet événement; l'on apprend que ce même individu venait de tenter de voler à l'un de ses voisins, une bourse d'argent qu'il avait dans son gilet; d'autres personnes s'approchent et racontent que depuis quelques jours de nombreux vols de montres avaient eu lieu aux deux théâtres, et que les horlogers de la ville avaient à chaque instant des avis, pour arrêter des montres qu'on avait volées; l'une

d'elles cita même le trait particulier d'une montre en cuivre qu'on lui avait enlevée en coupant adroitement la chaîne qui la retenait.

Le nommé Arnoux était celui qui venait d'être arrêté; on le conduit à l'Hôtel-de-Ville, là on s'informe du lieu où il logeait; la police s'y transporte aussitôt: Sambre, l'ami, le camarade d'Arnoux, étranger comme lui, arrivé seulement à Lyon depuis quelques jours, se trouvait alors dans l'appartement; la police le jugeant suspect, l'arrête, saisit tous les objets qui sont chez eux, et parmi lesquels se trouve justement une petite montre en cuivre.

A l'audience du Tribunal de police correctionnelle, où tous deux sont traduits, l'examen de l'affaire ne dure pas long temps, deux témoins seulement sont entendus. Le premier, le sieur Poizat, qui précédemment avait déclaré à la police, qu'étant au parterre des Célestins, il se souvenait avoir été vivement poussé; que dans le moment n'y ayant pas fait attention, parce qu'il y avait ce jour-là beaucoup de monde au théâtre, il s'aperçut cependant, en voulant savoir l'heure qu'il était, que sa montre lui avait été prise; répète cette déclaration, et confronté avec Arnoux, dit qu'il le reconnaît pour un de ceux qui étaient près de lui dans le moment où il fut poussé.

Le second témoin est le sieur Clemaron, commissaire de police d'une petite ville de la Loire, sur qui le vol de la bourse avait été tenté au théâtre des Terreaux. Interrogé à son tour, répète la déclaration qu'il avait faite à l'Hôtel-de-Ville, devant la police.

J'étais, dit-il, appuyé sur la balustrade du parterre, lorsque je me sentis violemment pousser; me méfiant de quelque chose, je portai la main au gousset de ma montre, l'y ayant trouvée, mon inquiétude cessa; un moment après je reçois une nouvelle poussée, et je sens sortir de la poche de mon gilet un corps dur; je me retourne vivement, et je touche dans la main de l'un de mes voisins, un objet qu'on laisse tomber aussitôt; je saisis l'individu avec mes bras par le milieu du corps, je mets le pied sur l'objet qui est à terre, et je crie: au voleur! un gendarme s'approche, s'empare de l'individu et l'emmène; c'était Monsieur, ajoute-t-il, en se retournant et montrant Arnoux.

C'était au tour de l'accusé, il se lève, fait un salut gracieux au Tribunal, et cherche à combattre les dépositions qui viennent d'être faites; il s'attache d'abord à la déposition du sieur Poizat. On aurait dû, dit-il, avec l'accent d'un homme de bonne compagnie, avant de me montrer au témoin, lui demander quelques renseignemens sur ma personne, lui dire de dépeindre ma taille, mes traits, mon vêtement; mais on me montre à lui avant d'avoir rempli ce préliminaire. On lui demande s'il me reconnaît, je suis accusé, on lui a pris sa montre; il aura nécessairement l'idée que c'est moi, et il dira que oui.

Il passe à la déposition du second témoin. Je ne contesterai pas à monsieur, dit-il, sur tous les faits qu'il a rapportés; mais il en est beaucoup sur lesquels il a erré: il dit avoir touché dans ma main la bourse qu'on a essayé de lui prendre, mais cela était impossible, puisqu'il me tenait par le milieu du corps.... Le témoin ayant expliqué cette prétendue contradiction, en disant que c'est au moment où il portait la main pour saisir l'individu, qu'il avait rencontré et touché la bourse qu'il tenait élevée, alors l'accusé change de langage, il récrimine contre le témoin, et il dit qu'il inducte, qu'étant commissaire de police, il a voulu forger l'accusation qu'il porte contre lui, afin de se faire valoir auprès de ses chefs, et de mériter une place plus importante; le témoin sourit, et laisse au défenseur le soin de défendre son client.

Après un plaidoyer court et improvisé, qui laisse cependant quelque espérance à l'accusé, le Tribunal se lève, délibère et prononce son jugement. Sambre, contre lequel aucune preuve n'avait été produite, est acquitté; mais

Arnoux, pris en flagrant délit, est condamné à un an et un jour d'emprisonnement. M. le Président lui dit qu'en cas de récidive, il sera condamné au maximum de la peine.

A peine le jugement est-il prononcé qu'Arnoux, soutenant son rôle d'honnête homme, se lève, pousse des cris; mais, M. le Président, ce n'est pas moi, dit-il en s'arrachant les cheveux, je suis innocent! il se jette par terre, verse des larmes, et ce n'est qu'avec peine que l'huissier parvient à l'arracher de l'enceinte du Tribunal.

### BULLETIN DES ÉVÉNEMENTS.

On a exposé au Louvre une voiture propre à transporter, par les procédés les plus simples et les plus sûrs, les masses le plus pesantes du poids de 40 à 60 milliers, sans qu'il y ait le moindre risque à courir pour les chevaux, pour les conducteurs, les passans, les blocs ou monumens dont elles sont chargées. On l'a faite sortir il y a quelques jours, de la marbrerie de la rue Pavée, au Marais; elle a été essayée avec une charge de 25 milliers, et conduite par six chevaux qui la menaient facilement.

— M. Bonnefond, jeune artiste de l'école de Lyon, vient, dit-on, de vendre à S. A. R. M. le Duc d'Angoulême deux de ses jolis tableaux exposés au musée de Paris, l'un a été payé 6,000 fr., et l'autre 3,000. Voilà déjà plusieurs occasions où les Princes ont encouragé nos Artistes.

— M. Genot, de Lyon, vient de vendre un de ses tableaux à S. A. R. M. le duc de Berri; il lui a été payé 6,000 fr. On assure que M. le duc d'Orléans a acheté ceux de M. Bellay.

— On a célébré samedi dernier à l'église Primatiale, un service funèbre pour la Reine Marie-Antoinette; les autorités civiles et militaires y ont assisté, les troupes de la garnison étaient sous les armes.

— Mercredi dernier le théâtre des Célestins a enrichi son répertoire du charmant vaudeville d'*Angeline ou la Champenoise*; cette pièce, divinement jouée à Paris, y a attiré la foule dans sa nouveauté; l'intrigue n'a rien de neuf; on voit dans un grand nombre d'ouvrages des travestissemens amoureux; mais les auteurs d'*Angeline* (MM. Théaulon et Dartois) ont sauvé la faiblesse de l'action par de jolis détails, et des couplets spirituels; ce vaudeville, mal joué, ferait peu de plaisir. Mlle Hugens, dans le rôle, d'*Angeline*, s'est montrée l'héroïne de la pièce, elle a été vive, légère et jolie comme un ange, en paraissant sous les traits et le costume d'une élégante de Paris, douce et tendre, dans le costume de la *Champenoise*; mais elle a gâté la première partie de ce rôle, elle a outré la niaiserie que montre d'abord *Angeline*; il fallait seulement montrer un air simple et emprunté, et voilà tout. Malgré cette critique dont Mlle Hugens profitera, je n'en doute pas, ce rôle ne peut qu'ajouter à sa réputation. Mlle Virginie jouerait la soubrette à la perfection, si elle avait l'accent plus *Champenois*; son masque était comique; il est fâcheux qu'on perde cette jeune actrice qui bien dirigée, acquerrait un talent remarquable: la ronde qu'elle danse et chante en même temps a beaucoup fait rire, mais si elle eut connu la véritable tradition elle aurait été plus plaisante, Guillemain a de la rondeur dans le valet. Prudent était distrait et n'a point été assez léger, ni assez aimable dans le rôle de l'amoureux. En général la pièce a fait grand plaisir et aura une suite de représentations.

### ON S'ABONNE A LYON,

Au Bureau du Journal, place St-Jean, N.º 3, au fond de la cour, à droite; chez M.<sup>me</sup> Barreau, née Liébaud, rue St-Dominique, N.º 15; chez Chambet, libraire, rue Lafond, N.º 2; chez Bohaire, libraire, rue Puits-Gaillet, N.º 7; et pour les Départemens, chez les Directeurs de la poste aux lettres.